

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé **une pose de cathéter à chambre implantable (CCI)**. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de ce geste.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

Informations sur l'intervention

De quoi s'agit-il ?

Le cathéter à chambre implantable (ou CCI) est un système installé sous la peau qui permet un abord veineux de qualité chez les personnes devant subir des thérapeutiques intraveineuses prolongées. Le cathéter est laissé à demeure, et relié à un petit réservoir (appelé « chambre ») implanté sous la peau et dans lequel on va piquer à chaque fois pour poser les perfusions.

Le dispositif mis en place répond aux normes CE et il est composé de matériaux biocompatibles, ce qui élimine le risque de rejet : dans ces conditions, il peut demeurer dans votre organisme plusieurs années.

Pourquoi ce geste thérapeutique sera-t-il effectué par un radiologue ?

Parce qu'il est spécialement formé à la radiologie interventionnelle et qu'il dispose des méthodes de visualisation permettant de guider le geste : échographie et radioscopie.

La radiographie utilise des rayons X. En matière d'irradiation, des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum l'irradiation. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'échographie n'utilise pas de rayon X. Ce sont des examens non irradiants qui utilisent les propriétés des ultrasons. Pour les intensités utilisées pour cette technique, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

Le déroulement de l'examen

L'intervention va durer 30 minutes au maximum (sauf difficulté imprévisible).

Le dispositif est mis en place sous anesthésie locale, ce qui supprime presque totalement les douleurs ou sensations désagréables. Lorsque le produit anesthésique aura cessé d'agir, aucune douleur particulière ne doit survenir.

L'intervention va se dérouler en trois étapes sous contrôle radioscopique ou échographique :

- Repérage du point de ponction et de la zone d'implantation du boîtier, à l'aide d'une injection de produit iodé dans une veine du pli du coude.
- Anesthésie locale,
- Insertion du cathéter puis fixation de la chambre.

L'intervention nécessite une petite incision de la peau et des muscles (environ 40mm). Un surjet à la peau est réalisé. Il faudra le retirer 8 à 10 jours après la procédure.

Une radiographie pulmonaire de contrôle sera réalisée en fin de geste pour attester du bon positionnement du système.

Quel est le bénéfice d'un CCI ?

Les piqûres sont plus faciles à réaliser et donc moins douloureuses. De plus, les veines périphériques sont préservées.

Quelles sont les complications éventuelles liées à la pose d'un CCI ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Le guidage par radioscopie et échographique réduit les risques de complications graves.

Les produits de contraste actuels sont généralement bien tolérés, cependant quelques personnes peuvent avoir une réaction allergique au produit de contraste, le plus souvent mineure. De manière exceptionnelle, des problèmes plus graves cardio-respiratoires peuvent survenir, pouvant aller jusqu'à l'arrêt cardiaque. Les produits de contraste peuvent perturber le fonctionnement des reins. On vérifiera systématiquement la fonction rénale (dosage de créatinine).

Le taux de complications associées à la pose de CCI est faible (0,5 %). Ces complications peuvent être immédiates ou dans les 24 heures (pneumothorax, ou perforation de la plèvre en cours de ponction, réaction allergique au produit de contraste ou à l'anesthésique). La plupart des complications surviennent de façon différée (hématome, migration du cathéter, infection, thrombose veineuse).

Toutes ces complications peuvent nécessiter un retrait de ce dispositif et une nouvelle pose ultérieure, parfois une courte hospitalisation pour prendre en charge la complication (en cas de pneumothorax par exemple).

Résultats

Un compte-rendu écrit vous sera fourni à votre départ.

Ce que vous devez faire

Vous devez respecter les consignes suivantes :

Avant l'examen, vous devez absolument nous signaler :

o Toute prise de médicament fluidifiant le sang comme les anticoagulants (Sintrom, Préviscan, Coumadine), antiagrégant (Plavix), Aspirine, ou autre...) ou toute maladie pouvant perturber la coagulation. Si vous prenez un anti-coagulant, vous devrez le signaler au médecin prescripteur pour qu'il mette en place une thérapeutique de substitution (Héparine), et le bilan de coagulation devra être revérifié avant l'intervention. Si vous prenez un traitement antiagrégant, vous devrez le suspendre au moins 8 jours avant l'examen, en vous référant aussi à votre médecin traitant.

o Toute allergie, intolérance, asthme...

o Toute infection (fièvre, mal de gorge) ou soins dentaires récents,

o Diabète et si vous prenez un Biguanide (Metformin, Glucophage)

o Tout problème rénal, cardiaque ou pulmonaire

o Grossesse ou allaitement.

Votre médecin aura prescrit une prise de sang permettant de contrôler que votre coagulation est normale.

Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
2. les résultats de votre examen concernant la coagulation et autres analyses qui auraient été demandées,
3. la liste écrite des médicaments que vous prenez.
4. **ce document daté et signé.**
5. le contenu de la prescription que vous trouverez ci-jointe.
6. votre carte vitale et son attestation.

Pour l'examen :

Le jeûne est inutile, et en particulier, vous devez continuer vos traitements médicaux à l'exception de ceux contre indiqués dans le paragraphe précédent.

Il est nécessaire d'être accompagné (conduite non autorisée).

Après l'examen :

Vous serez surveillé par l'équipe d'infirmières de l'unité d'hospitalisation de jour qui aura reçu les instructions et le compte-rendu de l'intervention.

Après la mise en place de ce système, vous garderez un pansement durant une semaine environ, qu'il faudra éviter de mouiller lors de la douche ou lors du bain. Le surjet (point cutané) est à retirer au bout de 8 à 10 jours : vous pouvez le faire faire par l'infirmière qui s'occupe de votre traitement (à la clinique ou à domicile), par votre médecin ou par un des personnels habilités du service en vous présentant sans rendez-vous dix jours après la pose.

Si besoin, reprenez contact avec nous.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Je soussigné, M

déclare avoir pris connaissance de l'information destinée au patient.

Je déclare avoir lu et compris ce document, avoir posé les questions et avoir reçu les réponses qui me satisfont à propos de cette intervention.

J'ai bien noté qu'en cas de problème je pourrais joindre le radiologue à son secrétariat au numéro suivant : 04 72 78 54 54

Nom du patient :

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

(pour les enfants mineurs, la signature des parents ou du tuteur est obligatoire)